

Le modèle de lettre d'accès est-il accepté dans les États membres n'appartenant pas à l'Union européenne?



You are here:

[EDQM FAQs](#) / [FAQ de l'EDQM en français](#) / [CERTIFICATION DES SUBSTANCES POUR USAGE PHARMACEUTIQUE](#) / [LE CEP 2.0](#) / [Lettre d'accès — Encadré «Declaration of access»](#) / Le modèle de lettre d'accès est-il accepté dans les États membres n'appartenant pas à l'Union européenne?

Answer:

Pour les demandes d'autorisation de mise sur le marché dans les États non membres de l'UE, il convient d'utiliser le modèle proposé par l'agence réglementaire locale, le cas échéant.